



## *Cher donateur et chère donatrice*

*L'Association pour la Sauvegarde de l'Église de Duerne est une association loi 1901 d'intérêt général qui a été créée le 5 juillet 2022 . Le but de l'association est de récolter des fonds pour venir en aide à la municipalité dans son projet de réparation de l'édifice.*

*Notre association est composée de divers membres de toute confession et a pour but de sauver le patrimoine communal. Il est temps d'agir pour sauver cet édifice afin qu'il contribue encore à la beauté et à l'identité de Duerne. Que serait notre village sans église et sans clocher ?*

*Nous organisons entre 2 ou 3 animations par année comme par exemple :*

- Animation Récréation*
- Chorale*
- Théâtre*
- Concours, etc.*

*Elle est à la recherche de subventions auprès de divers organismes. Un appel aux dons est fait auprès des particuliers.*

*Et dans ce même esprit , elle sollicite un mécénat de la part des entreprises et c'est pour cela que nous comptons sur votre compréhension.*

*l'équipe de l'ASED*

## **Notre objectif :**

**Sauver et restaurer l'Église de Duerne**

**pour la rouvrir au public**

**→ d'abord pour les offices religieux**

**→ et l'organisation de concerts, de chants...**



## UN PEU D'HISTOIRE

Les premières traces écrites de l'existence d'une église à Duerne remontent en l'an 970.

En 1658, il est question de l'église Saint Jean l'Évangéliste.

Dans les années 1800, l'église est en très mauvais état et, ayant perdu l'une de ses voûtes, menace de s'écrouler.

L'achat d'une parcelle de 9 ares le long de la route royale permet la construction d'une église nouvelle. Un devis d'un entrepreneur d'Yzeron, monsieur Jean Marie Ville a été retrouvé dans les archives.

Lors du centenaire, les murs extérieurs ont été recrépis.



Des vitraux uniques sont signés des maîtres verriers « Benoit frères » de Nancy et datent de 1949 à 1953. Le vitrail « L'Ordre » rend hommage aux deux évêques originaires de la paroisse : Etienne Bazin et Pierre Fayolle.

Dans les années 1950, les peintures intérieures ont été refaites.



En 1954 la charpente du clocher a été refaite. À cette occasion, le petit clocheton a disparu et a été remplacé par une croix en fer forgé.

À la suite du concile Vatican II et au passage de la messe du latin au français quelques aménagements intérieurs ont été apportés à la fin des années 60. En 1990, il a été procédé à une rénovation intérieure de l'édifice.

Malheureusement en 2017 des désordres importants apparaissent et l'église ferme ses portes.

## ÉTAT ACTUEL



De longues fissures apparaissent sur les voûtes et les murs côté Est et Ouest. Après de nombreuses études sur les causes, une liste de travaux est arrêtée.

## LE PROJET DE RESTAURATION

Il consiste à sécuriser et conforter l'église de DUERNE par la consolidation des maçonneries, des murs par tirants, et des voûtes par la pose d'une coque en mortier de résine avec un treillis de fibre carbone.

## ENSEMBLE, RÉPARONS L'ÉGLISE DE DUERNE

Montant des travaux : 450 000 €

Début des travaux : 2023

Plus d'informations

<https://ased.duerne.fr>





## **Bon de soutien pour l'Église de Duerne**

### ► **Je fais un don en ligne :**

- en scannant le QRcode :
- en passant par notre site : <https://ased.duerne.fr>



Je télécharge mon reçu fiscal fiscal directement sur le site d'helloasso.

### ► **Je fais un don par courrier :**

après avoir complété les informations ci-dessous :

Nom et prénom ou société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Le montant de mon don est ..... €

Ordre du chèque : ASED. Enveloppe à déposer en mairie ou à envoyer à ASED 4 rue de la mairie 69850 Duerne.

je souhaite recevoir un reçu fiscal :  par e-mail  
 par courrier postal

Exemples de réduction d'impôts :

Montant du don :	<b>50€</b>	<b>150€</b>	<b>200€</b>	<b>500€</b>
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17€	51€	68€	170€
	66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5€	38€	50€	125€
	75 % du don dans la limite de 50 000€			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	60€	80€	200€
	60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT			